



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Yvelines

Mairie de Montalet le Bois

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2021

Ouverture de la séance à 20h09

10 présents : Mme Nathalie CHAVANNE, Mme Marion CHAVANNE, Mme Sophie LEROUX, M. Nicolas BEL, M. Stéphane CARRER, M. Maël WOTIN, M. Pascal LAMY, M. Jonathan LEPAGE, M. Jérémy TREHOUT, Mme Anne-Sophie SAFFRE.

Absent excusé : Mme Nathalie FLAMENT qui a donné pouvoir à Mme Nathalie CHAVANNE.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Sophie SAFFRE

- **ELECTION DU MAIRE**

Maël WOTIN donne la parole à Nathalie CHAVANNE (conseillère la plus âgée présente), Présidente intérimaire pour procéder à l'élection du Maire.

Cette dernière informe que chaque conseiller devra voter pour le futur Maire. Un appel à candidature est fait et seul M. Maël WOTIN se présente. Deux assesseurs sont désignés pour tenir le bureau de vote, Mme Sophie LEROUX et Mr Jonathan LEPAGE.

Chaque conseiller vote tour à tour. 11 votes exprimés, le dépouillement peut avoir lieu.

M. Maël WOTIN est élu Maire à l'unanimité.

M. Maël WOTIN reprend la présidence.

- **DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET ELECTION DU OU DES ADJOINTS**

M. Maël WOTIN souhaite une seule personne au poste d'adjoint compte tenu de la situation actuelle. Il demande si quelqu'un dans l'Assemblée à d'autres propositions.

M. Nicolas BEL évoque le fait que deux adjoints pourraient être intéressants afin de palier au manque pendant les périodes de congés par exemple. Toutefois, Mr BEL reste d'accord sur un seul adjoint.

Il est évoqué que dès lors qu'il y aura besoin, une délégation pourra être mise en place à un ou plusieurs conseillers.

L'Assemblée vote à l'unanimité pour un seul adjoint au maire.

M. Maël WOTIN propose M. Stéphane CARRER comme 1^{er} Adjoint, si ce dernier est bien évidemment d'accord sur cette proposition. M. Stéphane CARRER accepte la proposition et est le seul à se présenter.

Le vote de l'adjoint peut donc avoir lieu. 11 votes exprimés, le dépouillement peut avoir lieu.

M. Stéphane CARRER est élu 1^{er} adjoint à l'unanimité.

- Maël WOTIN lit à l'ensemble des conseillers la charte de l'élu local.
- **INDEMNITES DE FONCTION**

L'indemnité du Maire et du 1^{er} Adjoint restent inchangées. Jonathan LEPAGE demande des explications sur l'état financier de la Mairie. Stéphane CARRER explique l'antériorité financière en

insistant sur le fait que le budget voté permet tout à fait à la Mairie de conserver les indemnités actuelles et sont justifiées en rapport du temps de travail.

L'Assemblée vote à l'unanimité le maintien des indemnités de fonction.

- **DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE**

Les Attributions consenties au Maire restent inchangées, toutefois concernant les engagements contractuels pluriannuels, l'avis du conseil sera requis.

- **ELECTION D'UN DELEGUE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

M. Maël WOTIN informe que n'importe quel conseiller peut se présenter, toutefois ce dernier estime que cette tâche incombe d'avantage au Maire puisque c'est un lieu où les Maires peuvent échanger.

Cette décision est votée à l'unanimité.

- **REPARTITION DES SYNDICATS, COMMISSIONS, COMITES, DELEGATIONS, ORGANISATION**

Maël WOTIN a préétabli une liste d'attribution des commissions, des syndicats obligatoires, libre aux conseillers de valider ou non ses choix, des conseillers peuvent également se rajouter s'ils le souhaitent.

SYNDICATS :

- SIERC syndicat intercommunal d'électricité et de réseau des câbles du Vexin

2 titulaires : Maël WOTIN et Jonathan LEPAGE

2 suppléants : Jérémy TREHOUT et Pascal LAMY

- SICOREM syndicat intercommunal pour les collèges de la région de Meulan

1 Titulaire : Nicolas BEL

1 Suppléant : Stéphane CARRER

- PNRVF parc naturel régional du Vexin français

1 Titulaire : Nathalie FLAMENT

1 Suppléant : Jonathan LEPAGE

- CNAS comité national d'action social

1 Titulaire : Maël WOTIN

1 Suppléant : Mélanie BOBBERA – secrétaire de Mairie (à confirmer puisque cette dernière n'est pas titulaire de la fonction publique)

- Maison de la justice et du droit

1 Titulaire : Nathalie CHAVANNE

1 Suppléant : Marion CHAVANNE

- SMIGERMA syndicat mixte interdépartemental pour la gestion des eaux de ruissellement de la Montcient et ses affluents (bientôt SMSO syndicat mixte Seine et Ouest)

2 Titulaires : Nathalie FLAMENT, Jonathan LEPAGE

2 Suppléants: Jérémy TREHOUT, Maël WOTIN

COMMISSIONS:

- Commission des Finances : Stéphane CARRER reste le représentant, Maël WOTIN, Nathalie CHAVANNE et Jonathan LEPAGE.
- Commission Appel d'offre : Maël WOTIN, Pascal LAMY, Jérémy TREHOUT et Nathalie FLAMENT
- Commission Urbanisme : Maël WOTIN souhaite prendre un arrêté afin que cette commission puisse se rendre sur les chantiers faisant l'objet d'un permis ou de demande préalable. Cela peut être rendu obligatoire ou aléatoire s'il y a des doutes sur le bon déroulement du chantier. Pour toutes nouvelles constructions ou fin de chantier la commission en informera le pétitionnaire et pourra donc se rendre sur place. L'assemblée est entièrement d'accord avec ce point. Maël WOTIN souhaite que les conseillers en charge de l'urbanisme étudient en amont les dossiers avant de les présenter au Maire. Les conseillers en charge de cette commission seront Nathalie FLAMENT, Nathalie CHAVANNE, Maël WOTIN, Jonathan LEPAGE et Pascal LAMY.
- Commission des listes électorales : Maël WOTIN, Sophie LEROUX et Stéphane CARRER
- Commission Communale des Impôts directs : Maël WOTIN, Jérémy TREHOUT.
- Commission Hygiène et sécurité (plan communal de sauvegarde, protocole sécurité...) : Maël WOTIN, Jérémy TREHOUT, Jonathan LEPAGE, Nathalie FLAMENT souhaite pouvoir terminer le travail qu'elle a commencé sur le plan communal de sauvegarde, mais ne souhaite pas faire partie de la commission.
- Commission entretien du village : Nicolas Bel, Jérémy TREHOUT, Jonathan LEPAGE, Maël WOTIN.
- Commission affaires scolaires (gestion mobilier école, projet école/mairie, gestion de l'école et services périscolaires...) : Anne-Sophie SAFFRE, Marion CHAVANNE et Jonathan LEPAGE, Maël WOTIN.
- Création de la commission communication (journal du village, site internet, page Facebook...) : la secrétaire gèrera les publications après que les conseillers auront validé les différents sujets : Maël WOTIN, Nathalie FLAMENT, Sophie LEROUX et Stéphane CARRER et Pascal LAMY.
- Création de la commission des biens locatifs : Maël WOTIN, Nathalie CHAVANNE, Anne-Sophie SAFFRE, Stéphane CARRER.

COMITES :

- CCAS : Aide aux démarches, garder le lien, colis de Noël, repas de fin d'année.... Sophie LEROUX, Anne-Sophie SAFFRE, Maël WOTIN, Marie-Pierre GENET, Dominique MARZIN.
- Restauration scolaire : ce comité a pour but d'élaborer et discuter les menus de la cantine, le gaspillage... : Nathalie RAMBOZ, Maël WOTIN, Marion CHAVANNE, Anne-Sophie SAFFRE, Mélanie BOBBERA (parent d'élève)
- Comité des fêtes : ce comité a pour but de faire vivre le village et proposer des activités, des espaces de rencontre... ce comité devra agir en toute intelligence avec l'APE. Sophie LEROUX, Maël WOTIN, Jérémy TREHOUT, Anne-Sophie SAFFRE, Pascal LAMY, Nicolas BEL, Stéphane CARRER et Jonathan LEPAGE.
- Zones naturelles : création / gestion de sentiers, gestion des zones naturelles création d'un éco-garde, Jérémy TREHOUT, Nathalie Chavanne, Maël WOTIN

LISTE DES DELEGATIONS ACCORDE AU 1^{ER} ADJOINT :

Le 1^{er} adjoint pourra prendre des décisions en l'absence du Maire sur les 3 postes suivants :

- Finances
- Affaires scolaires
- Entretien du village
- Etat civil
- Urbanisme

ORGANISATION DU MANDAT :

Un conseil municipal aura lieu tous les 2 mois.

Un bureau communal aura lieu une fois par mois.

Un agenda commun sera mis en place afin que chaque conseiller puisse prendre connaissance des actions menées. Mélanie BOBBERA, secrétaire de Mairie aura, seule, la gestion de cet agenda.

Dès lors qu'une réunion aura lieu dans une commission, syndicat ou un comité, l'ordre du jour devra être envoyé à la secrétaire ainsi qu'un compte rendu.


Les Montalboisiens seront tenus informés des dates des conseils municipaux. Chacun pourra poser ses questions, elles seront traitées après la clôture de la séance délibérante. Elles devront parvenir au minimum 2 jours pleins avant le conseil municipal.

A l'issue de ce conseil, Mélanie BOBBERA fera un organigramme et ce dernier sera envoyé par mail à chaque conseiller.

Fin de séance à 22h51.

Fait le 16/09/2021 à Montalet-le-Bois

Le secrétaire

Anne-Sophie SAFFRE


Le maire

Naël WOTIN
